

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2004 B 00194

Numéro SIREN : 450 490 917

Nom ou dénomination : FRASTEYA

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2018 sous le numéro de dépôt 14139

FRASTEYA
Société par actions simplifiée
au capital de 41 370 euros
Siège social : 173 Rue des Eglantiers, 73230 ST ALBAN LEYSSE
450 490 917 RCS CHAMBERY

COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle
Du 20 décembre 2018

Le Président
Yannick MORAT



SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 30 Juin 2018



- SYNTHÈSE -

Bilan actif consolidé

Libellé	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Clôture	Ouverture
Ecart d'acquisition	2 256 568	(633 618)		1 622 950	1 622 950
Immobilisations incorporelles	3 145 825	(1 784 786)		1 361 039	1 065 980
Immobilisations corporelles	18 351 745	(5 155 160)		13 196 584	1 315 916
Immobilisations financières	578 611		(330)	578 281	569 288
Actif immobilisé	24 332 749	(7 573 565)	(330)	16 758 855	4 574 135
Stocks et en-cours	20 810 444		(805 985)	20 004 460	19 378 689
Clients et comptes rattachés	1 264 688		(35 459)	1 229 228	884 126
Impôts différés - actif	132 354			132 354	338 383
Autres créances et comptes de régularisation	2 325 756		(13 010)	2 312 746	2 461 362
Disponibilités	2 031 075			2 031 075	751 345
Actif circulant	26 564 316		(854 454)	25 709 863	23 813 905
Total ACTIF	60 897 066	(7 573 565)	(854 784)	42 468 717	28 388 040

Bilan passif consolidé

Libellé	Cloûture	Ouverture
Capital	41 370	40 000
Primes liées au capital	892 555	
Réserves	10 766 343	9 660 269
Résultat net (Part du groupe)	2 199 933	1 731 287
Capitaux propres (part du groupe)	13 900 201	11 431 557
Intérêts minoritaires	(867 189)	374 816
Provisions et impôts différés	365 202	274 627
Provisions	365 202	274 627
Dettes financières	13 920 324	7 591 783
Fournisseurs et comptes rattachés	5 578 597	3 353 158
Autres dettes et comptes de régularisation	9 571 582	5 362 100
Dettes	29 070 502	16 307 041
Total PASSIF	42 468 717	28 388 040

Compte de résultat consolidé

Libellé	2018.06	2017.06
Chiffre d'affaires	60 071 680	50 245 716
Autres produits d'exploitation	1 388 484	1 133 256
Produits d'exploitation	61 460 164	51 378 972
Achats consommés	(39 492 785)	(32 967 128)
Charges externes	(9 351 265)	(8 441 621)
Impôts et taxes	(692 888)	(483 673)
Charges de personnel	(7 208 386)	(6 315 992)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(2 389 553)	(1 438 917)
Charges d'exploitation	(59 134 877)	(49 647 332)
Résultat d'exploitation	2 325 287	1 731 640
Produits financiers	706 959	1 034 717
Charges financières	(408 856)	(241 749)
Résultat financier	298 103	792 968
Résultat courant des entreprises intégrées	2 623 390	2 524 608
Produits exceptionnels	654 666	179 660
Charges exceptionnelles	(780 505)	(299 241)
Résultat exceptionnel	(125 839)	(119 580)
Impôt sur les bénéfices	(681 231)	(637 488)
Impôts différés	(206 029)	10 107
Impôts sur les résultats	(887 260)	(627 381)
Résultat net des entreprises intégrées	1 610 291	1 777 647
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 610 291	1 777 647
Intérêts minoritaires	(589 642)	46 360
Résultat net (Part du groupe)	2 199 933	1 731 287

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 30 Juin 2018

- ANNEXES -

I – REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut d'option et en présence de sociétés non cotées qui n'utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- le Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),
- le Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

II- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

II.1 – CARACTERISTIQUES DU GROUPE

La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA.

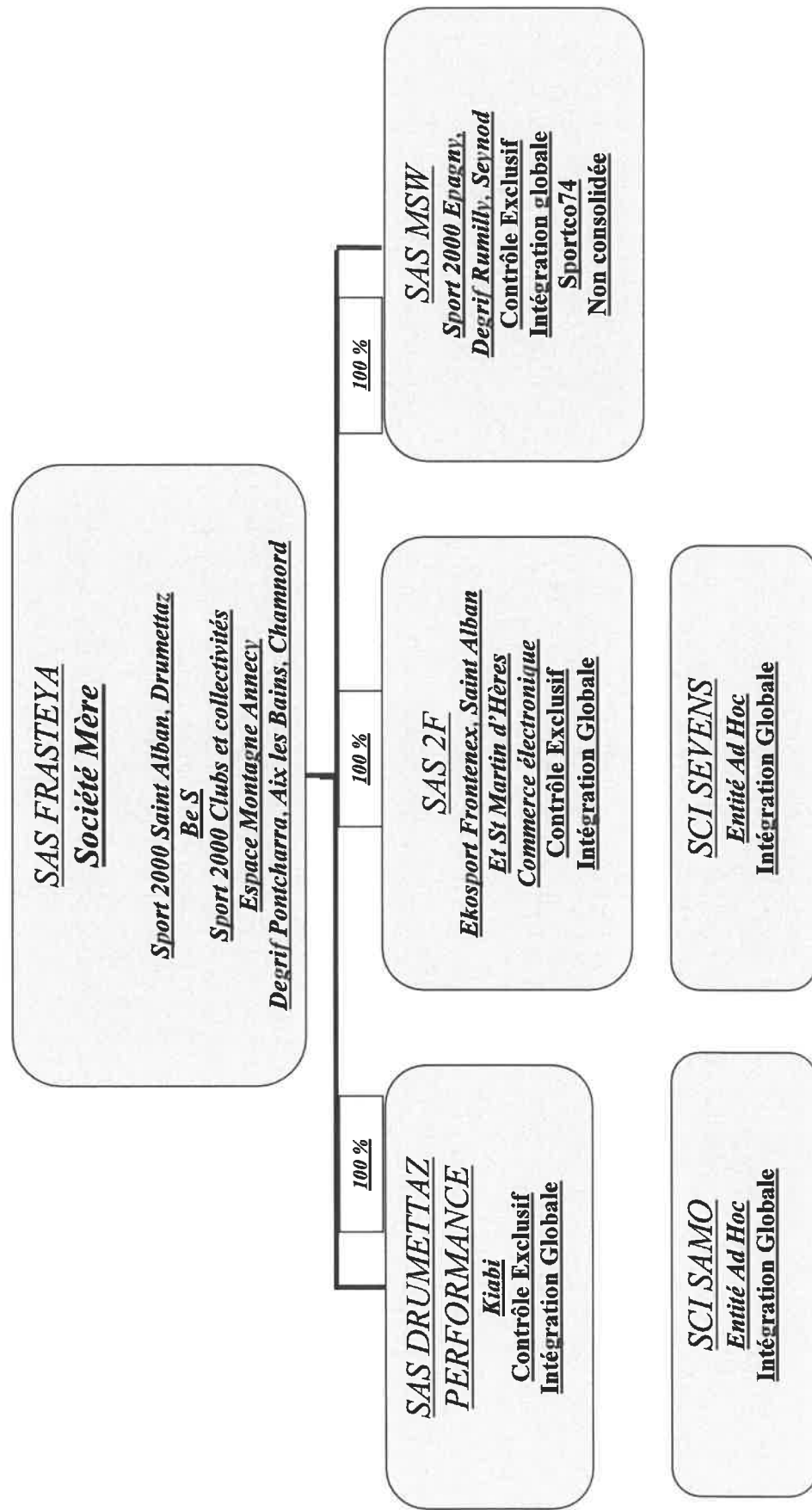
Le périmètre du Groupe FRASTEYA a fait l'objet de modifications au cours de l'exercice clos au 30 juin 2018 :

A la suite des baux signés avec les SCI SAMO et SCI SEVENS, ces dernières remplissent les conditions mentionnées au paragraphe II-3 pour être considérées comme sociétés ad hoc. Elles ont donc été comprises dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos au 30 juin 2018.

Le nombre total d'actions au capital de la SAS FRASTEYA est de 4 137 à la clôture, contre 4 000 à l'ouverture. L'augmentation de capital est liée à l'apport des titres de l'actionnaire minoritaire de la SAS MSW. Une prime d'émission de 893K€ a été constituée à la suite de cette opération.

La date de clôture des comptes consolidés est le 30 juin 2018, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés ont tous une durée de 12 mois.

II.2 – ORGANIGRAMME DU GROUPE



II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre a changé par rapport à la fin de l'exercice précédent. Les sociétés SCI SAMO et SCI SEVENS ont été intégrés au périmètre en tant que sociétés Ad hoc.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle > 20 % : mise en équivalence
- pourcentage de contrôle > 40 % : intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle > 50 % : intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartiennent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise a, de fait, la capacité de bénéficiaire de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat pour des montants respectifs de – 867 189€ et – 589 642€.

Sociétés non consolidées :

La société Sportco 74, non significative et détenue à hauteur de 20% (pourcentage de contrôle) n'a pas été consolidée.
La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball, non significative n'a pas été consolidée.

Comparabilité des comptes :

L'exercice clos le 30 juin 2017 intégrait la première application du Règlement ANC 2015-07 dont les conséquences pour le groupe étaient l'arrêt de l'amortissement pour les écarts d'acquisition, les droits au bail et les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

- Au 1^{er} juillet 2017, le siège social de la société a été transféré du 450 avenue de Chambéry – 73230 Saint Alban Leysse au 173 rus des Eglantiers – 73 230 Saint Alban Leysse.
- Par décision du 23 février 2018, l'actionnaire minoritaire a apporté les 500 actions qu'il possédait dans le capital de société MSW à la société SAS FRASTEYA qui devient ainsi l'actionnaire unique de la société MSW.
- Emménagement de la logistique et des services administratifs du groupe dans le nouveau site de la rue des Eglantiers à Saint Alban Leysse en mai 2017 (les coûts de cette opération évalués à 90 K€ ont été enregistrés en exploitation au 30/06/2017). A cet effet, un bail commercial a été conclu avec la SCI SAMO le 11 mai 2017 à compter du 1^{er} mars 2017.
- Ouverture de magasins sur l'exercice, sur la SAS 2F, Zone commerciale des Landiers, St Alban Leysse (73) et St-Martin-d'Hères (38) et sur la SAS FRASTEYA, Zone commerciale Chamnord (73).
- Refonte du site internet en cours de réalisation sur la société SAS 2F (334 K€).

II.5. MODALITES RETENUES

GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2018 pour chaque société. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

Conformément à la méthode préférentielle, les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes consolidés.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés car ils ne concernent que des matériels de faible valeur qui n'ont pas vocation à être qualifiés d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'opérations à long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'amélioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de développement sur des projets spécifiques et n'a pas comptabilisé en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2018.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.

Au 30 juin 2018, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

	% capital acquis par la société	Prix d'acquisition des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat° - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
					positif	négatif
SAS 2E						
Par FRASTEYA	50,00	5 000	5 000			
05/04/2007				641 819	358 181	
04/12/2012	10,00	1 000 000	6 418 190	577 613	1 172 387	
30/10/2013	40,00	1 750 000	1 444 033		389 500	
30/10/2013					289 500	
30/10/2013					47 155	
Ajustt					-155	
Ajustt définitif					2 256 568	
Amortissements						
SAS 2E						
Par FRASTEYA						
1M€						
30/06/2013					19 900	
30/06/2014					35 818	
30/06/2015					35 818	
30/06/2016					35 818	
1,75M€						
30/06/2014					78 159	
Complément prix 1					25 967	
Complément prix 2					19 300	
30/06/2015					117 239	
Complément prix 1					38 950	
Complément prix 2					33 666	
Complément prix 2 ajust 2014					3 144	
30/06/2016					117 239	
Complément prix 1					38 950	
Complément prix 2					33 650	
					633 617	
					1 622 951	
					1 622 951	

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 30 juin 2018 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	2 256 568	2 256 568				
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 185 870	1 239 048	53 178	(30 000)		30 000
Droit au bail	295 000	445 000	180 000			(30 000)
Fonds commercial	1 127 868	1 127 868				
Immobilisations incorporelles en cours		325 810	325 810			
Avances et acomptes s/immo. incorp.		8 100	8 100			
Immobilisations incorporelles	2 608 737	3 145 825	567 088	(30 000)		
Terrains		1 255 924	80 000	(20 000)	1 195 924	
Constructions		10 848 432	1 663 065	(380 000)	9 565 366	
Constructions sur sol d'autrui	1 753 354	1 869 188	181 428	(65 594)		
Installations techniques, matériel & outillage	454 446	603 077	201 990	(53 359)		
Autres immobilisations corporelles	3 215 718	3 775 123	836 261	(324 889)		48 033
Avances et acomptes s/immo. corp.	48 033					(48 033)
Immobilisations corporelles	5 471 551	18 351 745	2 962 745	(843 842)	10 761 290	
Immobilisations corporelles et incorporelles	10 336 856	23 764 138	3 529 832	(873 842)	10 761 290	

Variation des amortissements

Libellé	Ouverture	Cloûture	Dotations	Diminution (Cess. Remb.)	Variations de périmètre
Amortissements des écarts d'acquisition	(633 618)	(633 618)			
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(864 456)	(1 116 485)	(252 029)		
Amortissements droit au bail	(132 628)	(122 628)		10 000	
Amortissements fonds commercial	(545 673)	(545 673)			
Immobilisations incorporelles	(1 542 757)	(1 784 786)	(252 029)	10 000	
Amortissements des constructions		(842 203)	(744 043)	14 725	(112 885)
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(1 271 143)	(1 346 420)	(117 932)	42 655	
Amortissements install. matériel & outil.	(410 667)	(400 803)	(34 611)	44 474	
Amortissements des autres immobilisations corp.	(2 473 826)	(2 565 734)	(290 302)	198 393	
Immobilisations corporelles	(4 155 635)	(5 155 160)	(1 186 888)	300 247	(112 885)
Total	(6 332 010)	(7 573 565)	(1 438 917)	310 247	(112 885)

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	20 765	(806)	19 959
Autres	45	0	45
TOTAL	20 810	(806)	20 004

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Sportco 74 pour 1K€ et de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP pour 10K€ non consolidée.

Il n'y a pas de sociétés mises en équivalence.

Les autres immobilisations financières pour 567K€ comprennent :

- . les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 470K€
- . des titres immobilisés pour 91K€ (dont groupement Sport 2000 17K€ et obligations 74K€),
- . autres créances immobilisées 6K€.

Variation des participations, des créances et des immobilisations financières

Libellé	Ouverture F00	Clocture F99	Augmentation (Inv,Emp) F20	Diminution (Cess, Remb.) F30	Variations de périmétre	Autres variatiions
Titres de participation	1 200	11 200	10 000			
Titres immobilisés (non courants)	86 379	91 920				5 541
Dépôts et cautionnements versés	468 414	469 508	54 402	(53 307)		
Autres créances immobilisées	13 626	5 984		(2 101)		(5 541)
Immobilisations financières	569 618	578 611	64 402	(55 408)		
Actifs financiers	569 618	578 611	64 402	(55 408)		

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

- . les avances clients pour 19K€,
- . les créances clients pour 1 246K€,
- . les dépréciations clients pour – 35K€.

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances d'impôts sur les sociétés pour 429K€,
- . les créances des autres impôts pour 745K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 56K€,
- . les charges constatées d'avance pour 217K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 869K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -13K€,
- . les créances sur le personnel pour 10K€.

Variation des autres créances

Libellé	Ouverture	Cloûture	Variation du bas de bilan	Variations de périmètre	Autres variations
Créances sur personnel & org. sociaux - part > 1an					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	7 670	10 254	2 584		
Créances fiscales hors IS - part > 1an					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	729 964	744 859	(464 947)	479 842	
Etat, Impôt sur les bénéfices - part > 1an					
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	434 320	428 614	(5 706)		
Comptes courants - part > 1an					
Comptes courants - part < 1an	6 037	56 291	50 255		
Autres créances - part > 1an	358 790	308 790	(50 000)		
Autres créances - part < 1an	620 019	560 412	(64 611)	5 003	
Charges constatées d'avance - part > 1an	19 444		(19 444)		
Charges constatées d'avance - part < 1 an	285 119	216 536	(68 583)		
Autres créances et comptes de régularisation	2 461 362	2 326 766	(620 452)	484 845	

DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 30 juin 2018.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent la part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO et SCI SEVENS, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Variation des provisions

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques - part < 1 an	50 000			(50 000)		
Provisions pour pensions et retraites - part > 1 an	150 400	256 584	106 184			
Autres provisions pour charges - part < 1 an	74 257	108 618	34 362			
Impôts différés - passif	(30)					30
Provisions pour risques et charges	274 627	365 202	140 546	(50 000)		30
Provisions	274 627	365 202	140 546	(50 000)		30

- Les provisions pour risques concernent la reprise du risque sur un litige prud'homal jugé sur l'exercice.
- Les autres provisions pour charges représentent une charge liée à un engagement de bail relatif à des locaux non utilisés depuis le déménagement en mai 2017, évaluée à un montant de 96 618 € jusqu'à la fin du bail (01/03/2019). La charge avait été partiellement provisionnée au 30 juin 2017 ; le complément s'élevant à 22 362 € est comptabilisé en charge exceptionnelle, ainsi qu'une provision pour litige fournisseur pour un montant de 12 000 €.

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.

Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 62 ans
- . taux de rotation moyen
- . taux de charges sociales 44 %
- . taux d'actualisation : 1.45%

Au 30 juin 2018, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 257K€.

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 172 K€
- Autres filiales : 85 K€

DETTES FINANCIERES ET TRESORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires pour 1 466 K€ concernent les emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante et pour 9 870 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 2 584 K€.

Variation des dettes financières

Libellé	Ouverture	Cloûture	Augmentation (Inv./Emp)	Diminution (Cess., Remb.)	Variations de périmétrie	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 285 189	9 764 604	2 812 765		7 404 083	(1 737 433)
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	690 965	1 548 507		(1 507 505)	627 614	1 737 433
Dépôts et cautionnements reçus		12 500	20 212	(7 712)		
Intérêts courus sur emprunts	2 256	10 447	10 447	(8 702)	6 446	
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 586 408	2 573 392		(3 023 016)		
Concours bancaires (dettes)	16 966	10 875		(6 092)		
Dettes financières	7 591 783	13 920 324	2 843 424	(4 553 026)	8 038 144	(0)

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les autres impôts à payer pour 774K€,
- . les dettes sociales pour 1 089K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 7 237K€, (dont 4 124K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les dividendes à payer pour 100K€,
- . les autres dettes pour 293K€.

Echéancier des dettes

Libellé	Total	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	9 764 604		4 634 857	5 129 747
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 548 507	1 548 507		
Dépôts et cautionnements reçus	12 500			12 500
Intérêts courus sur emprunts	10 447	10 447		
Dettes financières	11 336 057	1 558 953	4 634 857	5 142 247
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 573 392	2 573 473		
Concours bancaires (dettes)	10 875	10 793		
Trésorerie passive	2 584 267	2 584 267		
Dettes fournisseurs - part > 1 an	5 578 597	5 578 597		
Dettes fournisseurs - part < 1 an				
Dettes sociales - part > 1 an	1 089 470	1 089 470		
Dettes sociales - part < 1 an				
Dettes fiscales (hors IS) - part > 1 an	774 324	774 324		
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an				
Dettes d'exploitation	7 442 391	7 442 391		
Etat - impôts sur les bénéfices - part > 1 an				
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an	76 617	76 617		
Comptes courants - passif - part > 1 an				
Comptes courants - passif - part < 1 an	7 237 471	7 237 471		
Dividendes à payer	100 000	100 000		
Autres dettes - part > 1 an				
Autres dettes - part < 1 an	280 330	280 330		
Dettes hors exploitation	7 694 418	7 694 418		
Total dettes	29 057 132	19 280 029	4 634 857	5 142 247

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 132K€ comptabilisés en impôts différés actif. L'effet impôt de la perte fiscale constatée sur deux filiales en 2015 et en 2016 comptabilisé en impôts différés actifs pour 231K€ au 30 juin 2017 a été repris en compte de résultat au 30 juin 2018 compte tenu des résultats positifs enregistrés.

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 28%. Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %. L'impact de la conversion des impôts différés sur pertes fiscales à la clôture du précédent exercice qui s'élevait à (63 K€) a été repris en compte de résultat.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K EUROS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

<i>En K Euros</i>		<i>Nature des principales composantes</i>
<i>Produits financiers</i>	707	<i>Escomptes obtenus 679 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(409)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 349 K€ et des pertes de changes pour 60 K€</i>
<i>RESULTAT FINANCIER</i>	298	

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe. Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNELPrincipales composantes du résultat exceptionnel

En K Euros		Nature des principales composantes
Produits exceptionnels	655	Produits de cessions d'actifs incorporels et corporels 524 K€ Abandon de loyers du propriétaire 42 K€ Reprise de provision pour risque devenu sans objet 50 K€ Indemnité d'assurance 35 K€
Charges exceptionnelles	(781)	VNC des actifs incorporels et corporels cédés 574 K€ Dotations aux provisions Exceptionnelle 34 K€ Dotations aux amortissements exceptionnelles 11 K€ Mécénat 15 K€, Indemnité prud'homal 6 K€ Loyers et charges relatifs aux locaux inutilisés 137 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(126)	

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération correspondantes à la clôture de l'exercice, conformément aux prescriptions de l'autorité des Normes Comptables (note du 28/02/2013) et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (commentaires du 23/05/2013). Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel au crédit et en sous compte 649000.

La société a constaté définitivement le CICE 2017 pour un montant de 291K€ dans les comptes sociaux de l'exercice clos au 30 juin 2018, dont 142K€ avaient été comptabilisés en produit à recevoir au 30 juin 2017.

La société a également constaté un produit à recevoir de 148K€ au titre du CICE 2018. Ce montant correspond à 6% de la masse salariale éligible du premier semestre 2018.

La société utilise le CICE pour le financement et l'amélioration de sa compétitivité, au travers notamment des efforts engagés en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet JLP Audit	Cabinet FIDENTAUDIT	Total
Commissariat aux comptes – Missions légales	49 500	15 300	64 800
Autres diligences	0	0	0

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- Par décision en date du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société SAS MSW ce qui entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SAS MSW à la société SAS FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers soit au 1^{er} juillet 2018.

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2018.06	2017.06
Résultat net total des entités consolidées	1 610 291	1 777 647
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 529 463	799 888
Variation de l'impôt différé	200 418	(10 107)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	39 267	(78 807)
Marge brute d'autofinancement	3 379 440	2 488 621
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	2 526 374	(3 309 663)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	5 905 813	(821 041)
Acquisitions d'immobilisations	(3 594 234)	(624 393)
Cessions d'immobilisations	524 327	89 182
Réduction des autres immobilisations financières	55 408	29 187
Incidence des variations de périmètre	(735 776)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(3 750 275)	(506 025)
Émissions d'emprunts	2 843 424	2 063
Remboursements d'emprunts	(1 523 919)	(957 730)
Dividendes versés des filiales	(169 262)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(100 000)	
Augmentations / réductions de capital	1 097 447	
Variation nette des concours bancaires	(6 092)	1 338
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	2 141 598	(954 328)
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	4 297 136	(2 281 394)
Trésorerie : ouverture	(4 845 063)	(2 563 670)
Reclassement d'ouverture		
Trésorerie : ouverture	(4 845 063)	(2 563 670)
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur	5 610	
Trésorerie : clôture	(642 317)	(4 845 063)

III – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves et report à nouveau	Réserves de consolidation groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Solde N-1	40 000		10 057 526	(397 257)	1 731 287	11 431 557	374 816
Entrées de périmètre							(287 546)
Correction A-nouveaux				(5 641)		(5 641)	
Affectation du résultat N-1			1 448 321	282 966	(1 731 288)		
Distribution/ brut versé			(100 000)			(100 000)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 370	892 555		193 522		1 087 447	10 000
Juste valeur							
Résultat					2 199 933	2 199 933	(589 642)
Autres augment. dimin.							
Reclass. chgt de méthode							
Ecart de conversion/effet de change							
Autres variations de périmètre				(713 095)		(713 095)	(374 816)
Sorties de périmètre							
Autres							
Solde N	41 370	892 555	11 405 847	(639 505)	2 199 933	13 900 201	(867 188)

IV – MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFÉREES

Analyse des impôts différés par entité

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE	SAS FRASTEYA	SAS MSW
Impôts différés - actif					
A44100					
Ouverture	338 383	234 165	13 019	79 315	11 885
Variation du bas de bilan	(122 029)	(184 884)	(10 429)	70 261	3 023
Effets de taux (impôt)	(78 389)	0	1	(78 389)	0
Autres	(5 611)		(2)	(5 609)	(0)
Clôture	132 354	49 281	2 588	65 577	14 908
Impôts différés - passif					
P44100					
Ouverture	(30)		(30)		
Variation du bas de bilan					
Effets de taux (impôt)					
Autres	30		30		
Clôture					
Impôts différés					
R69400					
Clôture	(206 029)	(184 884)	(10 429)	(13 739)	3 023

V – EFFECTIF

Effectif au 30/06/2017	183
Effectif au 30/06/2018	225

VI – ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros *	9 848 038 €
---	-------------

*Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	SAS M SW	SCISAMO	SCISEVENS
Caution auprès des établissements de crédit*	1 600 000			1 600 000			
Caution s/emprunt bancaire par ses filiales*	1 138 400			1 138 400			
Nantissement du fonds de commerce *	1 149 190			1 061 331	87 859		
Hypothèque 1er rang*	8 698 848					8 698 848	0
Retenu de garantie au profit d'OSEO **	0						
Intérêts sur emprunts restant à courir*	1 054 580	9 324	1 234	24 132	2 511	1 017 379	0
Engagements de locations financières et CB*	113 888	25 997	0	72 077	15 814	0	0
Engagements de pensions *	256 584	51 822	6 373	171 510	26 879	0	0
Totaux	14 011 490	87 143	7 607	4 067 450	133 063	9 716 227	0

**Il s'agit des montants bruts initiaux

VII – ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libellé	Entités	SAS2F	SAS		SAS M SW
			DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	
Caution et garantie OSEO au profit des banques	0	0	0	0	0
Garantie bancaire obtenue	200 000	0	200 000	0	0
Totaux	200 000	0	200 000	0	0

FRASTEYA
Société par actions simplifiée
au capital de 41 370 euros
Siège social : 173 Rue des Eglantiers
73230 SAINT ALBAN LEYSSE
450 490 917 RCS CHAMBERY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2018

Exercice clos le 30 juin 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

1 - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

Nous vous précisons que la composition du périmètre du Groupe a changé par rapport à l'exercice précédent dans la mesure où les sociétés SAMO et SEVENS ont été intégrées au périmètre en tant que sociétés ad 'hoc.

L'activité consolidée réalisée par la société FRASTEYA et les autres entités du Groupe s'élève pour l'exercice à 60 071 680 euros contre 50 245 716 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à 59 134 877 euros contre 49 647 332 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 2 325 287 euros contre 1 731 640 euros pour l'exercice précédent.

ln

Le résultat financier s'élève à 298 103 euros contre 792 968 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 2 623 390 euros contre 2 524 608 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à - 125 839 euros contre - 119 580 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net des sociétés intégrées ressort à 1 610 291 euros contre 1 777 647 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat du Groupe, il ressort à 2 199 933 euros contre 1 731 287 euros pour l'exercice précédent.

Le Groupe emploie au 30 juin 2018 : 225 personnes contre 183 personnes pour l'exercice précédent (hors personnel intérimaire).

2 – ACTIVITE DE LA SOCIETE, DE SES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES.

1 – Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2018, l'activité de la Société a été principalement constituée par la vente d'articles ou de vêtements de sports et mode dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Notre société a transféré son siège social du 450 avenue de Chambéry 73230 SAINT ALBAN LEYSSE au 173 rue des Eglantiers 73230 SAINT ALBAN LEYSSE, et ce à compter du 1^{er} juillet 2017.

Par décision du 23 février 2018, l'associé minoritaire a apporté les 500 actions qu'il possédait dans le capital de la Société MSW à la Société SAS FRASTEYA, qui devient ainsi l'actionnaire unique de la Société MSW. En contrepartie de l'apport, 137 actions nouvellement créées lui ont été attribuées.

Par décision du 29 juin 2018, l'associée unique FRASTEYA a apporté à la société 2 F sa branche complète et autonome d'activité d'exposition, ventes d'articles de sports, déstockage, location de matériel et chaussures de sports, réparation de matériels de sports sise et exploitée 2631 Avenue des Landiers 73000 CHAMBERY sous l'enseigne EKOSPORT pour une valeur nette de 193 522 euros, composée d'un actif apporté de 269 050 euros et d'un passif pris en charge de 75 528 euros. L'apport partiel d'actif a pris effet le 1^{er} juillet 2017.

La société a également ouvert un point de vente sous l'enseigne DEGRIF SPORT à CHAMBERY, le 22 novembre 2017. A cet effet, un droit de bail des locaux sis 131 rue Eugène Ducretet à CHAMBERY a été acquis avec jouissance au 1^{er} août 2017.

2 - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Il est à noter que par décision en date du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société MSW ce qui a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société MSW à la société FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers, soit le 1^{er} juillet 2018.

3 - Activités en matière de recherche et de développement.

Au cours de l'exercice écoulé, nous vous informons que notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

4 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont pour notre Société de continuer son activité et reprendre une stratégie de développement, maintenant que la situation actionnariale de Sport 2000 France se stabilise.

5 - Modifications intervenues dans les méthodes comptables

Les méthodes comptables pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

6 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :



	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	63					100	ND					ND
Montant total des factures concernées TTC	40 583	21 405	10 690	3 175	5 741	41 011	203 407	171 369	38 735	23 737	30 959	264 799
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0,9%	0,8%	0,2%	0,1%	0,1%	1,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : délais variables selon fournisseurs <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : Règlement comptant clients en magasin (sauf exceptions) Délai variable pour autres clients (prestataires bon cadeaux, rétrocessions intragroupe...) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

ND : Non déterminé

7 - Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles.

Nous vous indiquons, que conformément aux dispositions de l'article L. 464-2, alinéa 5 du Code de Commerce, nous n'avons pas fait l'objet de condamnation par l'Autorité de la concurrence.

8 - Activité des filiales et des sociétés contrôlées.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, l'activité des filiales et sociétés contrôlées a été la suivante :

Concernant la Société DRUMETTAZ PERFORMANCE (détenue à 100 % par la société FRASTEYA) :

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 794 497 euros contre 1 708 668 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 5,02%. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 74 000,09 euros contre un bénéfice de 70 578,03 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 4,84%.

Concernant la société 2 F (détenue à 100 % par la société FRASTEYA) :

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 37 954 661 euros contre 27 620 188 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 37,41%. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 249 487,14 euros contre un bénéfice de 72 496,43 euros au titre de l'exercice précédent.

Concernant la société MSW (détenue à 100 % par la société FRASTEYA ensuite de l'apport par l'associé minoritaire des 500 actions qu'il possédait dans le capital de la société MSW à la société FRASTEYA) :

A titre indicatif, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 848 840 euros contre 6 725 219 euros lors de l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 247 133 euros contre un bénéfice 176 554 euros au titre de l'exercice précédent.

Il est rappelé que ladite société MSW a été radiée d'office sur transmission universelle de son patrimoine à la société FRASTEYA, à effet du 1^{er} juillet 2018.

9 - Filiales et participations.

9.1. Sociétés contrôlées.

Notre Société contrôle au 30 juin 2018 les sociétés suivantes :

La SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE : 100 %

La SAS MSW : 100 %

La SAS 2 F : 100 %.

Indirectement :

La Société SPORT CO74, filiale à 20 % de la Société MSW.

9.2. Prise de participation ou prise de contrôle.

En suite de l'apport par l'associé minoritaire des 500 actions qu'il possédait dans le capital de la société MSW à la société FRASTEYA, par décision du 23 février 2018, la Société FRASTEYA est devenue actionnaire unique de la société MSW.

9.3. Cession de participations.

Néant

10 - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE – AFFECTATION.

10.1 - Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 17 988 044 euros contre 21 002 532 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -14,35%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 581 548 euros contre 618 561 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,98%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 11 314 480 euros contre 13 716 045 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,50%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 509 563 euros contre 2 442 478 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,74%.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 83 105 euros contre 63 005 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 258 030 euros contre 253 872 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,63%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 326 278 euros contre 2 414 654 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -3,65%.

Le montant des charges sociales s'élève à 609 059 euros contre 646 204 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,74%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 86 personnes contre 88 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -2,27%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 390 613 euros contre 397 506 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,73%.

Le montant des autres charges s'élève à 16 780 euros contre 20 555 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,36%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 17 424 803 euros contre 19 891 316 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,39%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 144 788 euros contre 1 729 777 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -33,81%.



Compte tenu d'un résultat financier de 208 522 euros (470 705 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 353 311 euros contre 2 200 482 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -38,49%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 1 177 euros contre -19 321 euros pour l'exercice précédent.
 - de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 38 641 euros contre 154 976 euros pour l'exercice précédent,
 - d'un impôt sur les sociétés de 374 950 euros contre 577 864 euros pour l'exercice précédent,
- le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 940 896,61 euros contre un bénéfice de 1 448 321,39 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -35,03%.

Au 30 juin 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 20 056 950 euros contre 19 754 333 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,53%.

10.2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 940 896,61 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	940 896,61 euros
A la réserve légale	137,00 euros
Le Solde	940 759,61 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 12 342 606,92 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 13 280 668,92 euros.

10.3 - Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2016 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2017 :
100 000 euros, soit 24,17 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 311,29 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 96 688,71 euros

10.4 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 30 117 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 10 039 euros.

10.5 - Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

10.6 - Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

11 - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

12 - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Yannick MORAT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Yannick Morat'.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R.225-102)

	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	41 370
Nbre des actions ordinaires existantes	4 000	4 000	4 000	4 000	4 137
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	21 648 509	21 202 276	22 409 081	21 002 532	17 988 044
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 559 957	2 006 568	2 306 529	2 258 010	1 457 130
Impôts sur les bénéfices	618 222	495 843	680 006	577 864	374 950
Participation des salariés au titre de l'exercice	168 008	126 238	180 219	154 976	38 641
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 650 436	1 136 982	1 393 395	1 448 321	940 897
Résultat distribué					100 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	443.43	346.12	361.58	381.29	252.25
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	412.61	284.25	348.35	362.08	227.43
Dividende distribué à chaque action					24.17
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	88	91	94	88	86
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 344 305	2 469 698	2 330 092	2 414 654	2 326 278
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	695 304	679 655	606 827	646 204	609 059

JLP Audit et Conseil
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
838, chemin de la Donnière
69970 MARENNES

BDO - Fident Audit
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
28, rue de la République
69002 LYON

FRASTEYA

Société par actions simplifiée au capital de €. 41 370

73, rue des Eglantiers - 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

R.C.S 450 490 917 CHAMBERY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2018

JLP Audit et Conseil
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
838, chemin de la Donnière
69970 MARENNES

BDO - Fident Audit
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
28, rue de la République
69002 LYON

FRASTEYA
173 rue des Eglantiers
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 30 juin 2018

Aux Associés

Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Frasteya, tels qu'ils sont joints au présent rapport, relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2018.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « II.1 - Caractéristiques du Groupe » de l'annexe concernant les modifications de périmètre et l'intégration d'entités ad hoc.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Principes comptables :

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes consolidés. Ces principes sont conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous nous sommes, notamment, assurés :

- des événements économiques ayant porté le groupe à intégrer des entités ad hoc,
- de la conformité de cette décision avec le règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.

Estimations significatives :

Nous avons examiné les options prises par la société pour l'évaluation de ses différents actifs et passifs. Elles nous paraissent justifiées, pertinentes et sont correctement décrites dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

JLP Audit et Conseil
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
838, chemin de la Donnière
69970 MARENNES

BDO - Fident Audit
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
28, rue de la République
69002 LYON

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

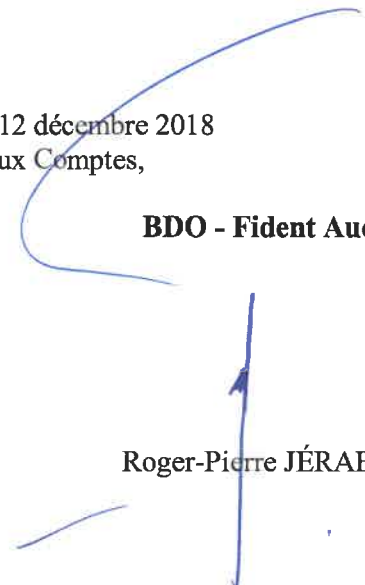
A Marennes et à Lyon, le 12 décembre 2018
Les Commissaires aux Comptes,

JLP Audit et Conseil



Jean-Louis PERRIER .

BDO - Fident Audit



Roger-Pierre JÉRABEK

Bilan actif consolidé

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Libellé	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	Clôture	Ouverture
Ecart d'acquisition	2 256 568	(633 618)		1 622 950	1 622 950
Immobilisations incorporelles	3 145 825	(1 784 786)		1 361 039	1 065 980
Immobilisations corporelles	18 351 745	(5 155 160)		13 196 584	1 315 916
Immobilisations financières	578 611		(330)	578 281	569 288
Actif immobilisé	24 332 749	(7 573 565)	(330)	16 758 855	4 574 135
Stocks et en-cours	20 810 444		(805 985)	20 004 460	19 378 689
Clients et comptes rattachés	1 264 688		(35 459)	1 229 228	884 126
Impôts différés - actif	132 354			132 354	338 383
Autres créances et comptes de régularisation	2 325 756		(13 010)	2 312 746	2 461 362
Disponibilités	2 031 075			2 031 075	751 345
Actif circulant	26 564 316		(854 454)	25 709 863	23 813 905
Total ACTIF	50 897 066	(7 573 565)	(854 784)	42 468 717	28 388 040

Bilan passif consolidé

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Libellé	Cloûture	Ouverture
Capital		
Primes liées au capital	41 370	40 000
Réserves	892 555	
Résultat net (Part du groupe)	10 766 343	9 660 269
Capitaux propres (part du groupe)	2 199 933	1 731 287
Intérêts minoritaires	13 900 201	11 431 557
	(867 189)	374 816
Provisions et impôts différés		
Provisions	365 202	274 627
	365 202	274 627
Dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 920 324	7 591 783
Autres dettes et comptes de régularisation	5 578 597	3 353 158
Dettes	9 571 582	5 362 100
	29 070 502	16 307 041
Total PASSIF	42 468 717	28 388 040

Compte de résultat consolidé

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Libellé	2018.06	2017.06
Chiffre d'affaires	60 071 680	50 245 716
Autres produits d'exploitation	1 388 484	1 133 256
Produits d'exploitation	61 460 164	51 378 972
Achats consommés	(39 492 765)	(32 967 128)
Charges externes	(9 351 265)	(8 441 621)
Impôts et taxes	(692 888)	(483 673)
Charges de personnel	(7 208 386)	(6 315 992)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(2 389 553)	(1 438 917)
Charges d'exploitation	(59 134 877)	(49 647 332)
Résultat d'exploitation	2 325 287	1 731 640
Produits financiers	706 959	1 034 717
Charges financières	(408 856)	(241 749)
Résultat financier	298 103	792 968
Résultat courant des entreprises intégrées	2 623 390	2 524 608
Produits exceptionnels	654 666	179 660
Charges exceptionnelles	(780 505)	(299 241)
Résultat exceptionnel	(125 839)	(119 580)
Impôt sur les bénéfices	(681 231)	(637 488)
Impôts différés	(206 029)	10 107
Impôts sur les résultats	(887 260)	(627 381)
Résultat net des entreprises intégrées	1 610 291	1 777 647
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 610 291	1 777 647
Intérêts minoritaires	(589 642)	46 360
Résultat net (Part du groupe)	2 199 933	1 731 287

I – REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut d'option et en présence de sociétés non cotées qui n'utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- le Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),
- le Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

II- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

II.1 – CARACTERISTIQUES DU GROUPE

La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA a fait l'objet de modifications au cours de l'exercice clos au 30 juin 2018 :

A la suite des baux signés avec les SCI SAMO et SCI SEVENS, ces dernières remplissent les conditions mentionnées au paragraphe II-3 pour être considérées comme sociétés ad hoc. Elles ont donc été comprises dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos au 30 juin 2018.

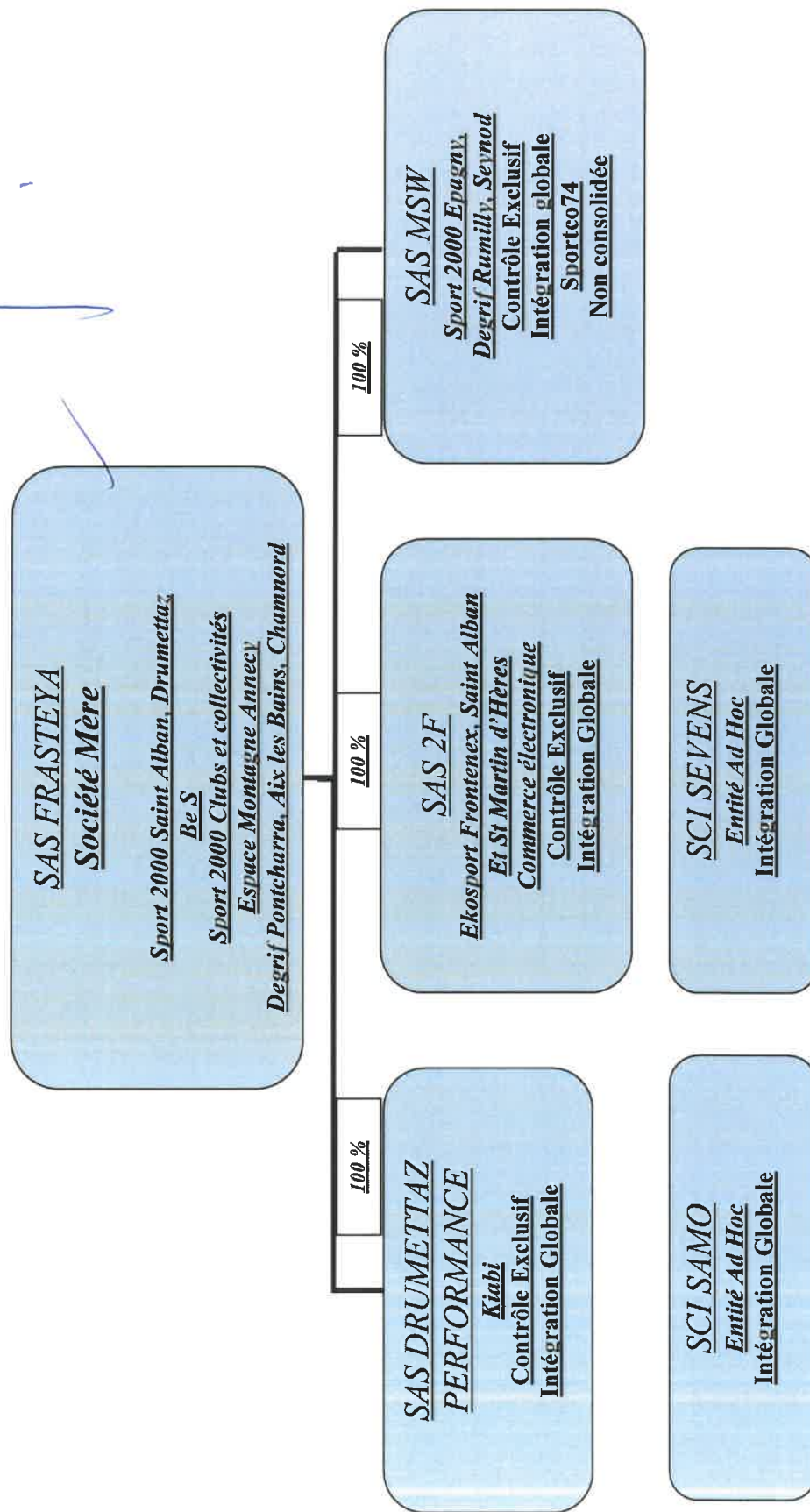
Le nombre total d'actions au capital de la SAS FRASTEYA est de 4 137 à la clôture, contre 4 000 à l'ouverture. L'augmentation de capital est liée à l'apport des titres de l'actionnaire minoritaire de la SAS MSW. Une prime d'émission de 893K€ a été constituée à la suite de cette opération.

La date de clôture des comptes consolidés est le 30 juin 2018, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés ont tous une durée de 12 mois.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

II.2 – ORGANIGRAMME DU GROUPE

VISA POUR AUTHENTIFICATION



II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre a changé par rapport à la fin de l'exercice précédent. Les sociétés SCI SAMO et SCI SEVENS ont été intégrés au périmètre en tant que sociétés Ad hoc.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle > 20 % : mise en équivalence
- pourcentage de contrôle > 40 % : intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle > 50 % : intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartiennent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise a, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat pour des montants respectifs de - 867 189€ et - 589 642€.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Sociétés non consolidées :

La société Sportco 74, non significative et détenue à hauteur de 20% (pourcentage de contrôle) n'a pas été consolidée.
La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball, non significative n'a pas été consolidée.

Comparabilité des comptes :

L'exercice clos le 30 juin 2017 intégrait la première application du Règlement ANC 2015-07 dont les conséquences pour le groupe étaient l'arrêt de l'amortissement pour les écarts d'acquisition, les droits au bail et les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

- Au 1^{er} juillet 2017, le siège social de la société a été transféré du 450 avenue de Chambéry – 73230 Saint Alban Leysse au 173 rus des Eglantiers – 73 230 Saint Alban Leysse.
- Par décision du 23 février 2018, l'actionnaire minoritaire a apporté les 500 actions qu'il possédait dans le capital de société MSW à la société SAS FRASTEYA qui devient ainsi l'actionnaire unique de la société MSW.
- Emménagement de la logistique et des services administratifs du groupe dans le nouveau site de la rue des Eglantiers à Saint Alban Leysse en mai 2017 (les coûts de cette opération évalués à 90 K€ ont été enregistrés en exploitation au 30/06/2017). A cet effet, un bail commercial a été conclu avec la SCI SAMO le 11 mai 2017 à compter du 1^{er} mars 2017.
- Ouverture de magasins sur l'exercice, sur la SAS 2F, Zone commerciale des Landiers, St Alban Leysse (73) et St-Martin-d'Hères (38) et sur la SAS FRASTEYA, Zone commerciale Chamnord (73).
- Refonte du site internet en cours de réalisation sur la société SAS 2F (334 K€).

II.5. MODALITES RETENUES

GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2018 pour chaque société. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

Conformément à la méthode préférentielle, les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes consolidés.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés car ils ne concernent que des matériels de faible valeur qui n'ont pas vocation à être qualifiés d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'opérations à long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'amélioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de développement sur des projets spécifiques et n'a pas comptabilisé en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2018.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.

Au 30 juin 2018, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

	% capital acquis par la société	Prix d'acquisit ⁿ des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat ⁿ - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
					positif	négatif
SAS 2E						
Par FRASTEYA	50,00	5 000	5 000			
05/04/2007	10,00	1 000 000	6 418 190	641 819	358 181	
04/12/2012	40,00	1 750 000	1 444 033	577 613	1 172 387	
30/10/2013					389 500	
30/10/2013					289 500	
30/10/2013					47 155	
Ajustt					-155	
Ajustt définitif	100,00	2 755 000			2 256 568	
Amortissements						
SAS 2E						
Par FRASTEYA						
1M€						
30/06/2013					19 900	
30/06/2014					35 818	
30/06/2015					35 818	
30/06/2016					35 818	
1,75M€						
30/06/2014					78 159	
Complément prix 1					25 967	
Complément prix 2					19 300	
30/06/2015					117 239	
Complément prix 1					38 950	
Complément prix 2					33 666	
Complément prix 2 ajust 2014					3 144	
30/06/2016					117 239	
Complément prix 1					38 950	
Complément prix 2					33 650	
					633 617	
					1 622 951	
					1 622 951	

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 30 juin 2018 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	2 256 568	2 256 568				
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 185 870	1 239 048	53 178	(30 000)		30 000
Droit au bail	295 000	445 000	180 000			(30 000)
Fonds commercial	1 127 868	1 127 868				
Immobilisations incorporelles en cours		325 810	325 810			
Avances et acomptes s/imm. incorp.		8 100	8 100			
Immobilisations incorporelles	2 608 737	3 145 825	567 088	(30 000)		
Terrains		1 255 924	80 000	(20 000)	1 195 924	
Constructions		10 848 432	1 663 065	(380 000)	9 565 366	
Constructions sur sol d'autrui	1 753 354	1 869 166	181 428	(65 594)		
Installations techniques, matériel & outillage	454 446	603 077	201 990	(53 359)		
Autres immobilisations corporelles	3 215 718	3 775 123	836 261	(324 889)		48 033
Avances et acomptes s/imm. corp.	48 033					(48 033)
Immobilisations corporelles	5 471 551	18 351 745	2 962 745	(643 842)	10 761 290	
Immobilisations corporelles et incorporelles	10 336 856	23 754 138	3 529 832	(873 842)	10 761 290	

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Variation des amortissements

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess., Remb.)	Variations de périmètre
Amortissements des écarts d'acquisition	(633 618)	(633 618)			
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(864 456)	(1 116 485)	(252 029)		
Amortissements droit au bail	(132 628)	(122 628)		10 000	
Amortissements fonds commercial	(545 673)	(545 673)			
Immobilisations incorporelles	(1 542 757)	(1 784 786)	(252 029)	10 000	
Amortissements des constructions		(842 203)	(744 043)	14 725	(112 865)
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(1 271 143)	(1 346 420)	(117 932)	42 655	
Amortissements instal. tech. matériel & outil.	(410 667)	(400 803)	(34 611)	44 474	
Amortissements des autres immobilisations corp.	(2 473 826)	(2 565 734)	(290 302)	198 393	
Immobilisations corporelles	(4 155 835)	(5 155 160)	(1 186 888)	300 247	(112 865)
Total	(6 332 010)	(7 573 565)	(1 438 917)	310 247	(112 865)

VISA POUR AUTHANTIFICATION

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	20 765	(806)	19 959
Autres	45	0	45
TOTAL	20 810	(806)	20 004

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Sportco 74 pour 1K€ et de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP pour 10K€ non consolidée.

Il n'y a pas de sociétés mises en équivalence.

Les autres immobilisations financières pour 567K€ comprennent :

- . les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 470K€
- . des titres immobilisés pour 91K€ (dont groupement Sport 2000 17K€ et obligations 74K€),
- . autres créances immobilisées 6K€.

Variation des participations, des créances et des immobilisations financières

Libellé	Ouverture F00	Clôture F99	Augmentation (Inv,Emp) F20	Diminution (Cess, Remb.) F30	Variations de périimetre	Autres variations
Titres de participation	1 200	11 200	10 000			
Titres immobilisés (non courants)	86 379	91 920				
Dépôts et cautionnements versés	468 414	469 508	54 402	(63 307)		5 541
Autres créances immobilisées	13 626	5 984		(2 101)		(5 541)
Immobilisations financières	569 618	578 611	64 402	(55 408)		
Actifs financiers	569 618	578 611	64 402	(55 408)		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

- . les avances clients pour 19K€,
- . les créances clients pour 1 246K€,
- . les dépréciations clients pour - 35K€.

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances d'impôts sur les sociétés pour 429K€,
- . les créances des autres impôts pour 745K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 56K€,
- . les charges constatées d'avance pour 217K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 869K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -13K€,
- . les créances sur le personnel pour 10K€.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Variation des autres créances

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Variations de périmètre	Autres variations
Créances sur personnel & org. sociaux - part > 1an					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	7 670	10 254	2 584		
Créances fiscales hors IS - part > 1an					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	729 964	744 859	(464 947)	479 842	
Etat, impôt sur les bénéfices - part > 1an					
Etat, impôt sur les bénéfices - part < 1an	434 320	428 614	(5 706)		
Comptes courants - part > 1an					
Comptes courants - part < 1an	6 037	56 291	50 255		
Autres créances - part > 1an	358 790	308 790	(50 000)		
Autres créances - part < 1an	620 019	560 412	(64 611)	5 003	
Charges constatées d'avance - part > 1an	19 444		(19 444)		
Charges constatées d'avance - part < 1 an	285 119	216 536	(68 583)		
Autres créances et comptes de régularisation	2 461 362	2 325 756	(620 452)	484 845	

DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 30 juin 2018.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent la part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO et SCI SEVENS, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

Variation des provisions

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques - part < 1 an	50 000			(50 000)		
Provisions pour pensions et retraites - part > 1 an	150 400	256 584	106 184			
Autres provisions pour charges - part < 1 an	74 257	108 618	34 362			
Impôts différés - passif	(30)					30
Provisions pour risques et charges	274 627	365 202	140 546	(50 000)		30
Provisions	274 627	365 202	140 546	(50 000)		30


- Les provisions pour risques concernent la reprise du risque sur un litige prud'homal jugé sur l'exercice.
- Les autres provisions pour charges représentent une charge liée à un engagement de bail relatif à des locaux non utilisés depuis le déménagement en mai 2017, évaluée à un montant de 96 618 € jusqu'à la fin du bail (01/03/2019). La charge avait été partiellement provisionnée au 30 juin 2017 ; le complément s'élevant à 22 362 € est comptabilisé en charge exceptionnelle, ainsi qu'une provision pour litige fournisseur pour un montant de 12 000 €.

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.

Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 62 ans
- . taux de rotation moyen
- . taux de charges sociales 44 %
- . taux d'actualisation : 1.45%

Au 30 juin 2018, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 257K€. 

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 172 K€
- Autres filiales : 85 K€

DETTES FINANCIERES ET TRESORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires pour 1 466 K€ concernent les emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante et pour 9 870 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 2 584 K€.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Variation des dettes financières

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 285 189	9 764 604	2 812 765		7 404 083	(1 737 433)
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	690 965	1 548 507		(1 507 505)	627 614	1 737 433
Dépôts et cautionnements reçus		12 500	20 212	(7 712)		
Intérêts courus sur emprunts	2 256	10 447	10 447	(8 702)	6 446	
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 596 408	2 573 392		(3 023 016)		
Concours bancaires (dettes)	16 966	10 875		(6 092)		
Dettes financières	7 591 783	13 920 324	2 843 424	(4 553 026)	8 038 144	(0)

VISA POUR AUTHENTIFICATION

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les autres impôts à payer pour 774K€,
- . les dettes sociales pour 1 089K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 7 237K€, (dont 4 124K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les dividendes à payer pour 100K€,
- . les autres dettes pour 293K€.

Echéancier des dettes

Libellé	Total	< 1 an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	9 764 604		4 634 857	5 129 747
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 548 507	1 548 507		
Dépôts et cautionnements reçus	12 500			12 500
Intérêts courus sur emprunts	10 447	10 447		
Dettes financières	11 336 057	1 558 953	4 634 857	5 142 247
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 573 392	2 573 473		
Concours bancaires (dettes)	10 875	10 793		
Trésorerie passive	2 584 267	2 584 267		
Dettes fournisseurs - part > 1 an				
Dettes fournisseurs - part < 1 an	5 578 597	5 578 597		
Dettes sociales - part > 1 an				
Dettes sociales - part < 1 an	1 089 470	1 089 470		
Dettes fiscales (hors IS) - part > 1 an				
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	774 324	774 324		
Dettes d'exploitation	7 442 391	7 442 391		
Etat - impôts sur les bénéfices - part > 1 an				
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an	76 617	76 617		
Comptes courants - passif - part > 1 an				
Comptes courants - passif - part < 1 an	7 237 471	7 237 471		
Dividendes à payer	100 000	100 000		
Autres dettes - part > 1 an				
Autres dettes - part < 1 an	280 330	280 330		
Dettes hors exploitation	7 694 418	7 694 418		
Total dettes	29 057 132	19 280 029	4 634 857	5 142 247

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 132K€ comptabilisés en impôts différés actifs. L'effet impôt de la perte fiscale constatée sur deux filiales en 2015 et en 2016 comptabilisé en impôts différés actifs pour 231K€ au 30 juin 2017 a été repris en compte de résultat au 30 juin 2018 compte tenu des résultats positifs enregistrés.

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 28%. Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %. L'impact de la conversion des impôts différés sur pertes fiscales à la clôture du précédent exercice qui s'élevait à (63 K€) a été repris en compte de résultat.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K EUROS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

<i>En K euros</i>		<i>Nature des principales composantes</i>
<i>Produits financiers</i>	707	<i>Escomptes obtenus 679 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(409)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 349 K€ et des pertes de changes pour 60 K€</i>
<i>RESULTAT FINANCIER</i>	298	

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe. Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNEL*Principales composantes du résultat exceptionnel*

En K Euros		Nature des principales composantes
Produits exceptionnels	655	Produits de cessions d'actifs incorporels et corporels 524 K€ Abandon de loyers du propriétaire 42 K€ Reprise de provision pour risque devenu sans objet 50 K€ Indemnité d'assurance 35 K€
Charges exceptionnelles	(781)	VNC des actifs incorporels et corporels cédés 574 K€ Dotations aux provisions Exceptionnelle 34 K€ Dotations aux amortissements exceptionnelles 11 K€ Mécanat 15 K€, Indemnité prud'homal 6 K€ Loyers et charges relatifs aux locaux inutilisés 137 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(126)	

VISA POUR AUTHENTIFICATION

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération correspondantes à la clôture de l'exercice, conformément aux prescriptions de l'autorité des Normes Comptables (note du 28/02/2013) et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (commentaires du 23/05/2013). Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel au crédit et en sous compte 649000.

La société a constaté définitivement le CICE 2017 pour un montant de 291K€ dans les comptes sociaux de l'exercice clos au 30 juin 2018, dont 142K€ avaient été comptabilisés en produit à recevoir au 30 juin 2017.

La société a également constaté un produit à recevoir de 148K€ au titre du CICE 2018. Ce montant correspond à 6% de la masse salariale éligible du premier semestre 2018.

La société utilise le CICE pour le financement et l'amélioration de sa compétitivité, au travers notamment des efforts engagés en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet JLP Audit	Cabinet FIDENT AUDIT	Total
Commissariat aux comptes -- Missions légales	49 500	15 300	64 800
Autres diligences	0	0	0

VISA POUR AUTHENTIFICATION

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- Par décision en date du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société SAS MSW ce qui entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SAS MSW à la société SAS FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers soit au 1^{er} juillet 2018.

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2018,06	2017,06
Résultat net total des entités consolidées	1 610 291	1 777 647
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 529 463	799 888
Variation de l'impôt différé	200 418	(10 107)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	39 267	(78 807)
Marge brute d'autofinancement	3 379 440	2 488 621
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	2 526 374	(3 309 663)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	5 905 813	(821 041)
Acquisitions d'immobilisations	(3 594 234)	(624 393)
Cessions d'immobilisations	524 327	89 182
Réduction des autres immobilisations financières	55 408	29 187
Incidence des variations de périmètre	(735 776)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(3 750 275)	(506 025)
Émissions d'emprunts	2 843 424	2 063
Remboursements d'emprunts	(1 523 919)	(957 730)
Dividendes versés des filiales	(169 262)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(100 000)	
Augmentations / réductions de capital	1 097 447	
Variation nette des concours bancaires	(6 092)	1 338
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	2 141 598	(954 328)
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	4 297 136	(2 281 394)
Trésorerie : ouverture	(4 845 063)	(2 563 670)
Reclassement d'ouverture		
Trésorerie : ouverture	(4 845 063)	(2 563 670)
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	5 610	
Trésorerie : clôture	(542 317)	(4 845 063)

VISA POUR AUTHENTIFICATION

III – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves et report à nouveau	Réserves de consolidation groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Solde N-1	40 000		10 057 526	(397 257)	1 731 287	11 431 557	374 816
Entrées de périmètre							
Correction A-nouveaux				(5 641)		(5 641)	(287 546)
Affectation du résultat N-1			1 448 321	282 966	(1 731 288)		
Distribution/ brut versé			(100 000)			(100 000)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 370	892 555		193 522		1 087 447	10 000
Juste valeur							
Résultat							
Autres augment. dimin.					2 199 933	2 199 933	(589 642)
Reclass. chgt de méthode							
Ecart de conversion/effet de change							
Autres variations de périmètre				(713 095)		(713 095)	(374 816)
Sorties de périmètre							
Autres							
Solde N	41 370	892 555	11 405 847	(639 505)	2 199 933	13 900 201	(867 188)

VISA POUR AUTHENTIFICATION

IV – MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFEREES

Analyse des impôts différés par entité

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE	SAS FRASTEYA	SAS MSW
Impôts différés - actif	A44100				
Ouverture	F00	234 165	13 019	79 315	11 885
Variation du bas de bilan	F55	(184 884)	(10 429)	70 261	3 023
Effets de taux (impôt)	F82	0	1	(78 389)	0
Autres	Autres	(5 611)	(2)	(5 609)	(0)
Clôture	F99	49 281	2 588	65 577	14 908
Impôts différés - passif	P44100				
Ouverture	F00	(30)	(30)		
Variation du bas de bilan	F55				
Effets de taux (impôt)	F82				
Autres	Autres	30			
Clôture	F99				
Impôts différés	R69400				
Clôture	F99	(206 029)	(10 429)	(13 739)	3 023

V - EFFECTIF

Effectif au 30/06/2017	183
Effectif au 30/06/2018	225

VI - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros * 9 848 038 €

* Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	SAS MSW	SCISAMO	SCI SEVENS
Caution auprès des établissements de crédit*	1 600 000			1 600 000			
Caution s/emprunt bancaire par ses filiales*	1 138 400			1 138 400			
Nantissement du fonds de commerce*	1 149 190			1 061 331	87 859		
Hypothèque 1er rang*	8 698 848					8 698 848	0
Retenu de garantie au profit d'OSEO **	0						
Intérêts sur emprunts restant à courir*	1 054 580	9 324	1 234	24 132	2 511	1 017 379	0
Engagements de locations financières et CB*	113 888	25 997	0	72 077	15 814	0	0
Engagements de pensions*	256 584	51 822	6 373	171 510	26 879	0	0
Totaux	14 011 490	87 143	7 607	4 067 450	133 063	9 716 227	0

** Il s'agit des montants bruts initiaux

VII - ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	SAS MSW
Cautions et garanties OSEO au profit des banques	0	0	0	0	0
Garanties bancaires obtenues	200 000	0	200 000	0	0
Totaux	200 000	0	200 000	0	0

VISA POUR AUTHENTIFICATION